

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 mai 2024

L'An Deux Mil Vingt-Quatre, le 16 mai à 18 Heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Olivier COULON, Maire.

Etaient présents : M. Olivier COULON, M. François DECOOPMAN, Mme Nathalie ALEXANDRE, M. Vincent FORTIN, M. Sébastien LENOIR, M. Régis VAN DE KERCKHOVE, M. Nicolas DESANDERE, M. Axel VAN LOOY, Mme Nelly VEGA, M. Pascal MARECHAL, formant la majorité des Membres en exercice.

Absents : M. Serge MINERVINI ayant donné pouvoir à M. Sébastien LENOIR, Mme Laetitia WATTIER ayant donné pouvoir à M. Nicolas DESANDERE, Mme Aurélie MARECHAL absente excusée.

Monsieur Pascal MARECHAL a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Actualisation du budget d'achat des jouets de Noël

Madame Nathalie ALEXANDRE expose aux membres du Conseil Municipal que le prix des jouets et des chocolats a augmenté. Afin de pouvoir continuer à offrir aux enfants des jouets de qualité, elle propose d'augmenter le budget alloué à l'achat de ceux-ci. Le tarif maximum actuel est de 26€ par jouet, il est proposé de passer à 30€ afin de suivre l'inflation. Concernant les chocolats, le grammage des sachets a diminué et la qualité également, Monsieur Nicolas DESANDERE propose de remplacer les chocolats par des viennoiseries. Madame Nathalie ALEXANDRE va prendre contact avec une boulangerie.

Monsieur le Maire indique que le budget des colis de Noël pour les aînés devra être également augmenté.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** d'augmenter le budget alloué aux jouets à 30€ maximum par jouet.

OBJET : Délibération portant acceptation d'une rétrocession de concession funéraire

Considérant la proposition de rétrocession d'une concession funéraire faite à la commune de FOURNIVAL,

Considérant le fait que ces personnes n'ont plus d'attache sur la Commune de FOURNIVAL.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte à titre exceptionnel, la rétrocession de la concession section C n°36 et 36 bis.

OBJET : Approbation du règlement du cimetière communal

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Vu les nouveaux types d'emplacements dans notre cimetière communal, cavurne, columbarium, et jardin du souvenir ;

Vu les travaux et les divers entrepreneurs de pompes funèbres pouvant intervenir dans le cimetière communal ;

Vu la proposition de règlement faite par Monsieur le Maire ;

Il est proposé d'avoir un règlement du cimetière à jour, afin d'harmoniser les règles pour tous et de prendre en considération l'environnement actuel de notre cimetière.

Monsieur Régis VAN DE KERCKHOVE souhaite que des précisions soit apportées sur la partie concernant le traitement des déchets.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve la mise en place d'un règlement pour le cimetière communal

Acte que la modification sera apportée sur le point du traitement des déchets

Acte que le règlement du cimetière sera formalisé par un arrêté qui sera affiché dans son enceinte

OBJET : Adhésion des Communautés de Communes du Pays Noyonnais et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis au Syndicat d'Énergie de l'Oise

Monsieur le Maire expose que :

- la Communauté de Communes du Pays Noyonnais a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat les compétences optionnelles « Maîtrise de la Demande en Énergie et Énergies Renouvelables (hors travaux) » et « Travaux d'Investissements sur les installations d'éclairage public des zones d'activités économiques communautaires (hors maintenance) ».
- la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat la compétence optionnelle « Maîtrise de la Demande en Énergie et Énergies Renouvelables (hors travaux) ».

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SE60 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis au SE60.

Madame Aurélie MARECHAL arrive en cours de réunion.

Questions diverses

- Aboiements de chiens :

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a toujours des problèmes d'aboiements de chiens sur la commune. Il donne la parole à Monsieur François DECOOPMAN.

Monsieur François DECOOPMAN explique que la solution serait de proposer aux propriétaires de chiens une sensibilisation / formation dispensée par un professionnel. La priorité sera donnée aux propriétaires identifiés rencontrant des difficultés avec leur animal.

Madame Aurélie MARECHAL demande quelle est la solution si les personnes concernées ne veulent pas s'investir pour le bien être de leur animal.

Monsieur François DECOOPMAN expose que la dernière solution sera la répression avec la gendarmerie. Monsieur le Maire indique que l'on peut rencontrer les personnes en Mairie afin de trouver une solution.

Madame Nathalie ALEXANDRE demande à Monsieur Sébastien LENOIR, s'il est disponible afin d'aider à l'encadrement de la formation avec le professionnel du comportement canin. Monsieur Sébastien LENOIR accepte.

- Calvaire du chemin de la vallée de Bulles :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur REVELIN, Président de l'association A3P, Association de Préservation et de Promotion du Patrimoine, a identifié un calvaire communal qui est en très mauvais état «le calvaire VACQUERIE ». Monsieur le Maire charge l'association A3P de monter les dossiers de subventions et de contacter les artisans habilités afin d'avoir des devis pour la restauration. La Mairie remercie l'A3P pour son engagement.

- Demande de stage de seconde :

Monsieur le Maire a été sollicité par un jeune habitant de la commune, souhaitant effectuer son stage d'observation de seconde auprès du service technique et également travailler pendant l'été. Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de l'embaucher pendant 2 semaines afin d'aider le service technique qui ne sera pas en effectif complet pendant les vacances d'été. Le conseil municipal prend acte de cette demande et accepte d'employer ce jeune, à l'unanimité.

- Fleurissement :

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal que 120 vivaces ont été plantées par nos agents et propose que la commune offre l'année prochaine 10 vivaces ou annuelles par foyer à la condition qu'elles soient visibles depuis la voie publique.

Monsieur Régis VAN DE KERCKHOVE trouve l'idée démagogue et émet l'idée de mettre des graines dans le journal de Fournival à la place. Le Conseil Municipal ne se positionne pas sur ce sujet.

Point sur les commissions

• **Commission travaux, voirie et urbanisme :**

- Point cantine :

Monsieur François DECOOPMAN expose que la pré-visite de livraison des travaux a été faite. Il y a encore eu un vol sur le chantier de la cantine, des éléments du tableau électrique et 3 radiateurs, ce qui a ralenti le travail du chantier. Il reste la clôture, quelques retouches dans le bâtiment et un gros nettoyage à faire avant la réception de chantier. Une partie du matériel a été installé, l'inauguration est prévue en septembre.

- Installation d'alarmes :

Des alarmes ont été installées dans les bâtiments communaux.

- Circulation et sécurité routière :

- Nous avons reçu une estimation chiffrée de l'ADTO pour le projet de sécurité routière hameau du Plesseret pour un montant total de 108 090€TTC. Des devis vont être demandés à des entreprises.

- Considérant que la priorité n'est pas respectée, un stop va être mis en place à l'Argilière, intersection Etouy/Fournival. Un arrêté commun avec les services du Département a été pris.

- Réseau mobile :
Monsieur François DECOOPMAN fait un point sur le retour des habitants concernant le questionnaire qui a été distribué pour connaître la couverture du réseau mobile sur la commune, 80 réponses soit 40% de retour de la population, ce qui est plutôt bien. Toutes les informations ont été transmises au Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD) qui va mettre en forme avec un visuel sous forme de zones définies, puis transmettre auprès des opérateurs la problématique.
- Défibrillateur :
Un défibrillateur a été acheté, il va être posé le 12 juin, l'ancien en location, sera retiré dès l'installation du nouveau.
- **Commission de l'école, de la jeunesse, du sport et de la communication** :
 - Madame Nathalie ALEXANDRE informe le Conseil Municipal que les articles pour le journal communal sont à rendre pour le 2 juin.
 - Une demande de modification du circuit de transport scolaire va être effectuée pour faire suite à l'ouverture de la cantine scolaire. Un rendez-vous avec le responsable des transports de la région est prévu.
 - L'ILEP et Familles Rurales ont été sollicités afin de nous établir un devis pour les centres de loisirs. Madame Nathalie MIEZIN indique que les effectifs des centres de loisirs ont baissé, en effet l'ILEP dirige les familles de Fournival utilisant le service de périscolaire sur d'autres communes ou les mêmes animateurs font le centre de loisirs. Madame Nathalie ALEXANDRE indique qu'il faut fidéliser les familles en ayant des animateurs qu'ils connaissent. Le résultat de l'appel d'offre pour le service de cantine et périscolaire avec le SIRS va bientôt être connu.
- **Commission festivités, culture et patrimoine** :
Une commission des fêtes va avoir lieu pour la préparation de la fête des voisins du 31 mai.

La séance est levée à 20 heures 32

Informations diverses

- Elections Européennes :

Le dimanche 9 juin 2024 aura lieu le vote pour les élections Européennes. Nous avons eu 2 personnes qui ont proposées leur aide à la tenue du bureau de vote et nous les en remercions. Elles vont être contactées afin de formaliser le planning de tenue du bureau.

**Le Maire,
Olivier COULON**

